

ASSEMBLÉE NATIONALE

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES
PROFESSIONNELS - (N° 1336)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1014

présenté par

M. Patrier-Leitus, M. Blanchet, M. Fait, M. Benoit, Mme Kochert, M. Marion, M. Pellerin,
Mme Riotton, M. Favennec-Bécot , M. Sorre, Mme Violland, M. Christophe et Mme Piron

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 2 BIS, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.